

BUDGET 2012

Plan triennal
d'immobilisations
en bref

2012-2014

Montréal 

Plan triennal
d'immobilisations
en bref

2012-2014

> Table des matières

- 2** Message du maire
et du président du comité exécutif

- 4** Message du directeur général
et du trésorier

- 6** Plan triennal d'immobilisations 2012-2014
Faits saillants

- 7** Des investissements à la hauteur
des attentes des Montréalais

- 9** Portrait des investissements
par catégories d'actif

- 10** Financement
des immobilisations

- 11** Investissements prioritaires
pour 2012-2014

> Message du maire et du président du comité exécutif



Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du budget de 2012, notre administration a décidé de devancer le dépôt du Programme triennal d'immobilisations (PTI) qui se faisait, habituellement, en même temps que le dépôt du budget de fonctionnement. Compte tenu du climat nordique montréalais, cette modification au processus budgétaire permettra d'optimiser la planification et la réalisation de nos investissements. En d'autres mots, nous pourrons profiter au maximum de la saison des travaux!

En matière d'investissements prioritaires pour les trois prochaines années, la Ville continue d'assumer ses responsabilités et maintient le cap sur l'immense chantier de réfection d'infrastructures qu'elle a entamé ces dernières années, comme en témoigne le PTI 2012-2014.

En effet, ce dernier PTI comporte des investissements totalisant plus de 4,4 milliards de dollars, incluant près de 1,3 milliard de dollars pour mettre à niveau les infrastructures d'eau de la Ville et près de 1,6 milliard pour réparer et moderniser les infrastructures routières, ce qui comprend notamment des travaux de voirie visant à soutenir les transports actifs et collectifs.

La Ville reconnaît le rôle de premier plan qui doit être accordé aux transports actifs et collectifs pour assurer la fluidité de son réseau et bonifier la commodité des déplacements urbains. Forte de son parti pris pour les transports actifs et collectifs, la Ville, au-delà de sa contribution à la STM, investira 105 M\$ pour implanter des voies réservées sur le boulevard Pie-IX.

La quantité de travaux qui sont en voie de réalisation sur le territoire de Montréal est certes imposante, mais il s'agit là d'un impératif pour assurer la sécurité des citoyens, améliorer leur qualité de vie, maintenir la vitalité économique de la métropole du Québec et en protéger l'actif et le patrimoine. Cela dit, plusieurs mesures ont été mises en place pour atténuer l'impact des chantiers sur la circulation dans la métropole.

Malgré les investissements sans précédent de la Ville dans ses infrastructures et la portée des efforts qu'elle déploie, ceux-ci demeurent insuffisants. À vrai dire, nous sommes à la croisée des chemins. Pour mettre

à niveau nos infrastructures vieillissantes tout en respectant la capacité de payer des contribuables, il nous faut trouver des solutions concrètes et durables au problème du financement de ces travaux. La Ville entend donc poursuivre le mouvement de mobilisation qu'elle a lancé auprès des gouvernements supérieurs afin d'obtenir les leviers financiers nécessaires pour répondre efficacement aux défis qui s'imposent.

Loin de se limiter au béton, à l'asphalte et aux réseaux d'eau et d'aqueduc, la Ville investit pour faire de Montréal une ville à l'échelle humaine. Notre administration travaille à rendre les milieux de vie encore plus accueillants, agréables et sécuritaires, et ce, en tenant compte des conditions économiques et sociales de tous les Montréalais.

À titre d'exemple, l'Administration consacrera plus de 71 M\$ d'investissements aux bibliothèques de quartier, 147 M\$ aux équipements sportifs, près de 342 M\$ aux parcs et aux milieux naturels et près de 182 M\$ au seul chapitre de la sécurité publique. Vouée à la protection de l'environnement et au développement durable, la Ville souhaite augmenter la quantité de matières qu'elle recycle et valorise. C'est pourquoi elle entend consacrer plus de 36 M\$ à la construction de nouvelles infrastructures destinées aux matières résiduelles, entre 2012 et 2014.

L'énergie que la Ville consacre au développement économique n'est pas en reste. À preuve, il n'y a jamais eu autant de grues dans le ciel de la métropole depuis l'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976. Qui plus est, la Ville investira quelque 404 M\$ dans les trois prochaines années pour réaliser des travaux d'infrastructures majeurs en lien avec des projets générateurs de richesse. Aussi, les grands projets tels que le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le Quartier des spectacles ou encore Griffintown sont autant de projets qui se concrétisent et qui témoignent d'une vigueur économique remarquable. Cette transformation confirme de toute évidence la position de Montréal comme véritable métropole culturelle, de savoir et de design.

Pour répondre à la multitude de défis auxquels la Ville doit faire face, des choix audacieux et parfois difficiles s'imposent. La Ville prend ses responsabilités et gère de façon rigoureuse et prudente, en mesurant bien la portée économique, sociale et durable de ses investissements prioritaires. Non seulement les investissements massifs dans lesquels nous nous engageons porteront leurs fruits à court terme, mais ils permettront également de léguer aux générations futures des infrastructures de qualité.

Le maire de Montréal,



Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif,



Michael Applebaum

> Message du directeur général et du trésorier

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons aujourd'hui le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal qui recense les nombreux projets d'investissement prévus pour les années 2012, 2013 et 2014. Celui-ci compte des investissements totalisant une valeur de plus de 4,4 milliards de dollars, dont 44,6 % seront financés par emprunts à la charge des contribuables.

Cette année, plusieurs nouveautés ont été apportées à la planification et à la gestion des investissements.

Pour permettre aux unités d'affaires d'optimiser la planification de leurs immobilisations en fonction de la saisonnalité des travaux, le dépôt du PTI a été devancé au mois de septembre, plutôt que d'être déposé en même temps que le budget de fonctionnement de la Ville. Ce faisant, la Ville pourra désormais amorcer les processus d'appels d'offres dès l'automne pour entamer les travaux très tôt au printemps suivant. Le taux de réalisation des travaux devrait donc augmenter au cours d'une même année, comparativement aux années antérieures.

Par ailleurs, la Ville a instauré un processus de priorisation dynamique du PTI qui lui permettra de l'optimiser en proposant des réallocations des crédits non utilisés en fonction de l'évolution des projets et des priorités de l'Administration.

De plus, dans un souci d'efficacité et de gestion responsable des fonds publics, la Ville souhaite saisir toutes les occasions qui s'offrent à elle comme leviers financiers en priorisant, autant que se peut, les investissements qui font l'objet de programmes de financement partagés entre les instances municipales et gouvernementales.

Aussi, la Ville s'est donné comme cible à long terme d'affecter 75 % de son PTI à la protection et à la rénovation de son actif et le 25 % restant à des projets porteurs de richesse économique ou qui visent à améliorer la qualité de vie et la sécurité des Montréalais. Cette cible lui permettra de maintenir le cap sur les grandes orientations de l'Administration dans le cadre du plan stratégique Réaliser Montréal 2025, et ce, en fonction de sa stratégie économique dévoilée tout récemment.

La Ville gère assurément sa dette avec prudence et de façon responsable en respectant la capacité de payer des contribuables et en conservant une marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. Mentionnons, à titre d'exemple, les différentes stratégies de paiement au comptant qui seront bonifiées afin de limiter le ratio d'endettement de la Ville en dessous de 100 % des revenus de son budget global pour les dix prochaines années.

De plus, le contrôle rigoureux de la mesure de son endettement et de sa capacité d'emprunt future contribue au maintien de ses excellentes cotes de crédit qui, à leur tour, réduisent les coûts d'emprunt de la Ville, au profit des contribuables.

Toujours avec l'ambition de limiter le niveau d'emprunt à la charge des contribuables, la Ville, en sus du Fonds de l'eau, du Fonds de la voirie et du Fonds d'investissement, créera le Fonds de revitalisation des grands sites et le Fonds du matériel roulant dès 2012. La Ville constituera également une réserve de 36,6 M\$ sur trois ans pour la réalisation de projets stratégiques et prioritaires imprévus.

Par ailleurs, soulignons que la Ville insuffle davantage de cohérence entre son PTI et son plan d'investissement à long terme afin de tabler sur la concrétisation des projets d'investissement générateurs de richesse économique.

Sommairement, pour la période 2012-2014, près de 36 % du PTI sera affecté à des investissements visant à soutenir le réseau de transport, incluant les transports actifs et collectifs, alors que près de 32 % sera entièrement consacré aux travaux d'infrastructures d'eau de la Ville.

Plus de 16 % des investissements inscrits au PTI 2012-2014 seront consacrés à l'actif en matière de loisirs et de culture, alors que près de 16 % seront destinés à la sécurité publique, à l'aménagement urbain et à l'administration.

La confection du PTI 2012-2014 est le fruit d'un effort collectif considérable de toutes les unités d'affaires qui ont dû devancer leur planification pour satisfaire à ce nouveau processus budgétaire. Nous les remercions vivement de leur collaboration. Cette nouvelle façon de faire est conforme à la volonté soutenue de la Ville de bonifier son efficacité et sa performance dans toutes les actions qu'elle déploie, et ce, en tenant compte des bénéfices financiers qu'elles génèrent pour les contribuables.

Le directeur général de la Ville de Montréal,



Louis Roquet

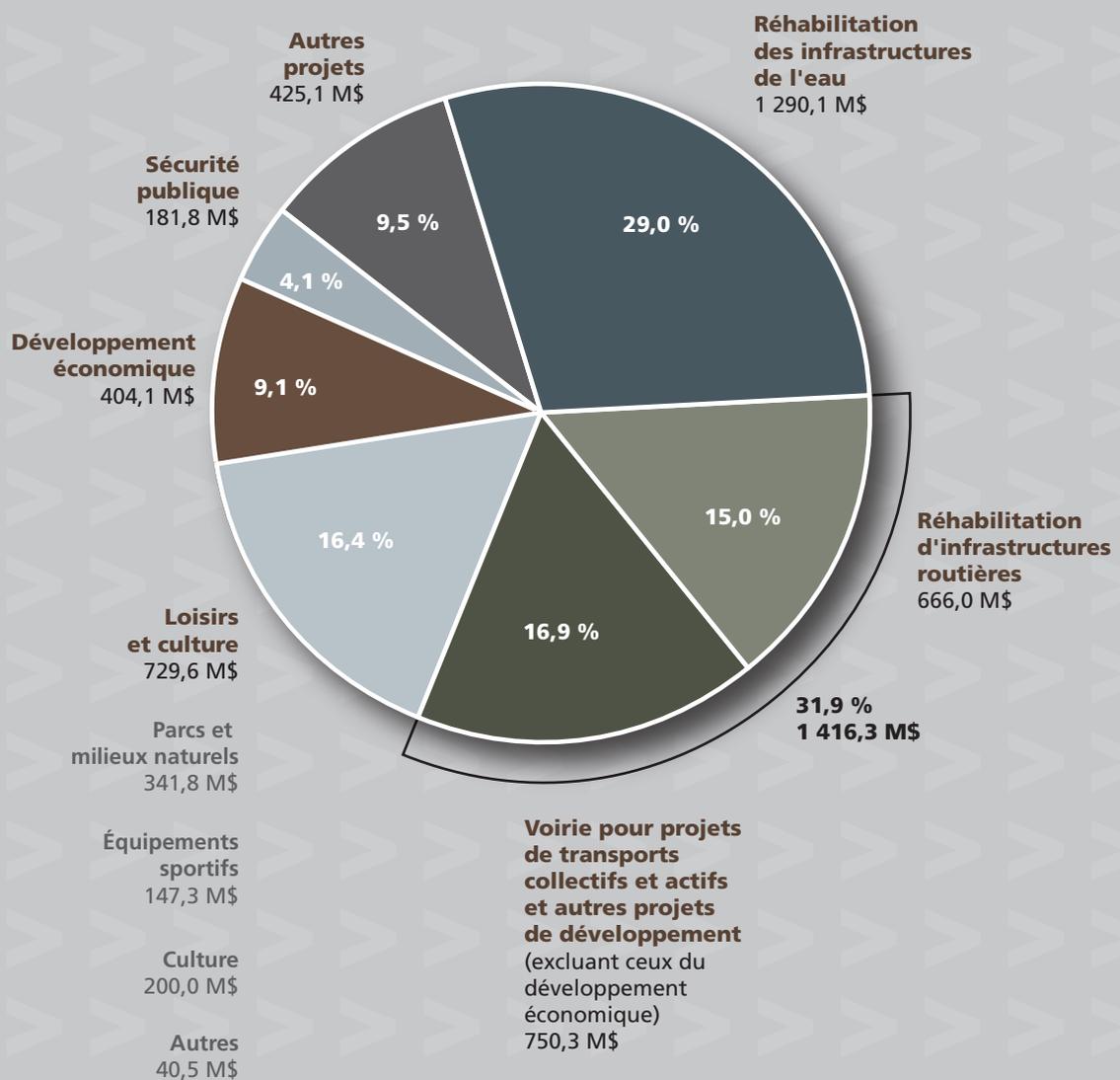
Le trésorier et directeur principal
du Service des finances,



Robert Lamontagne

> Plan triennal d'immobilisations 2012-2014

Faits saillants



> Des investissements à la hauteur des attentes des Montréalais

> Programme triennal d'immobilisations 2012-2014 totalisant quelque 4 447 M\$, soit :

- 1 367,2 M\$ en 2012
- 1 428,4 M\$ en 2013
- 1 651,3 M\$ en 2014

Limitation des emprunts à la charge des contribuables à un niveau moyen de 600 M\$ par année et augmentation importante des paiements comptants pour les immobilisations afin de limiter le niveau d'endettement de la Ville

Réhabilitation des infrastructures de l'eau

- > 442,3 M\$ dans les infrastructures d'eau potable
- > 372,2 M\$ dans les infrastructures d'épuration des eaux usées
- > 475,7 M\$ pour la gestion stratégique des réseaux d'eau (égouts et aqueduc)

Réhabilitation des infrastructures de voirie

- > 346,3 M\$ dans la réfection et la protection des chemins, rues, routes et trottoirs
- > 132 M\$ dans la réfection et la protection des ponts, tunnels et viaducs
- > 38,2 M\$ dans la réfection et la protection des systèmes d'éclairage et de feux de circulation

Développement des infrastructures de voirie

- > 513,6 M\$ dans la voirie pour améliorer le transport collectif
- > 29,9 M\$ pour les pistes cyclables

Parcs et milieux naturels

- > 152 M\$ pour la réhabilitation, notamment, de parcs d'arrondissement et des parcs-nature
- > 53,9 M\$ dans le parc du Mont-Royal, le pourtour du Complexe environnemental de Saint-Michel et les grands parcs métropolitains
- > 42,4 M\$ pour la protection de l'actif du parc Jean-Drapeau
- > 36 M\$ pour la protection, l'acquisition, l'aménagement et le maintien de milieux naturels

Équipements sportifs

- > 50 M\$ dans la rénovation et la mise aux normes des arénas
- > 44,8 M\$ pour la construction d'un complexe sportif à Saint-Laurent
- > 27,7 M\$ pour la construction d'un centre de soccer intérieur au Complexe environnemental de Saint-Michel

Culture

- > 85,1 M\$ dans les projets de modernisation et de réaménagement des Muséums nature
- > 64,8 M\$ pour la rénovation, l'agrandissement et la construction de bibliothèques
- > 6,4 M\$ pour l'implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques

Développement économique

- > 68,6 M\$ dans les travaux d'infrastructures liés au réaménagement de l'autoroute Bonaventure
- > 52,2 M\$ dans la poursuite de l'aménagement du Quartier des spectacles – secteur de la Place des Arts
- > 49,7 M\$ dans les travaux d'infrastructures et d'aménagement reliés à la construction du campus de l'Université de Montréal à Outremont
- > 38,4 M\$ dans la poursuite des travaux d'infrastructures reliés à la construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) – site Glen
- > 32,1 M\$ dans les travaux d'infrastructures reliés à la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- > 25,4 M\$ dans des travaux d'infrastructures reliés à la requalification urbaine du secteur de Namur et Jean-Talon Ouest

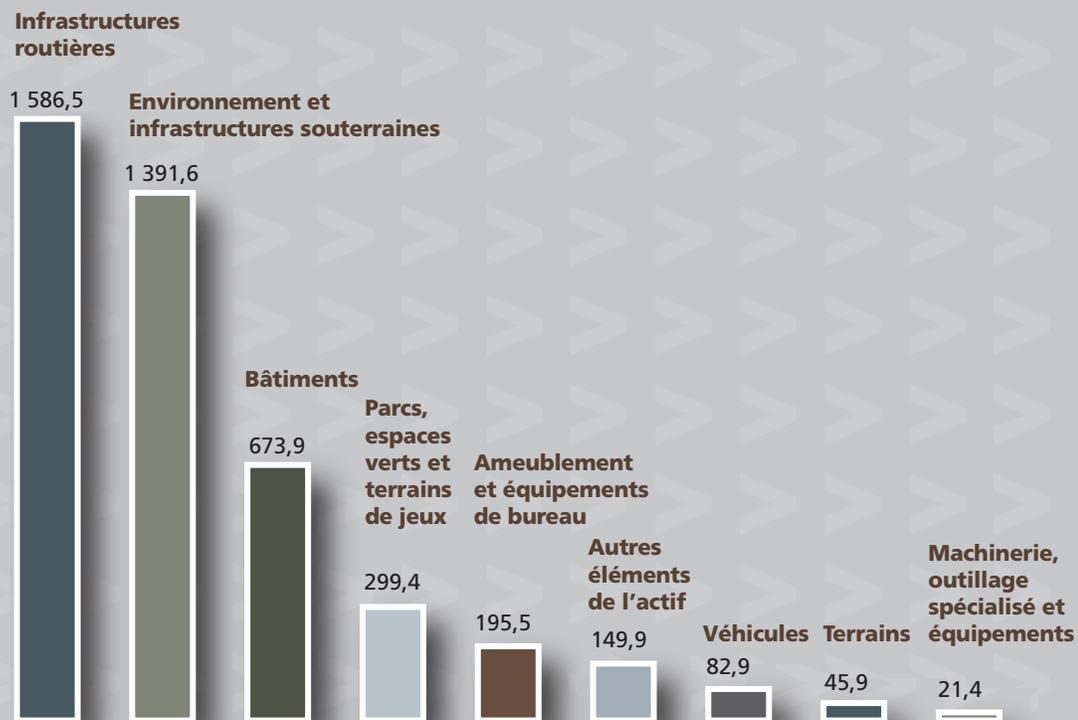
Sécurité publique

- > 86,9 M\$ pour l'implantation du système évolué de radiocommunication vocale au bénéfice de l'ensemble des services de l'agglomération de Montréal (SÉRAM)
- > 70,6 M\$ pour la protection de casernes et bâtiments, le remplacement de véhicules et la poursuite du schéma de couverture de risque

Autres projets

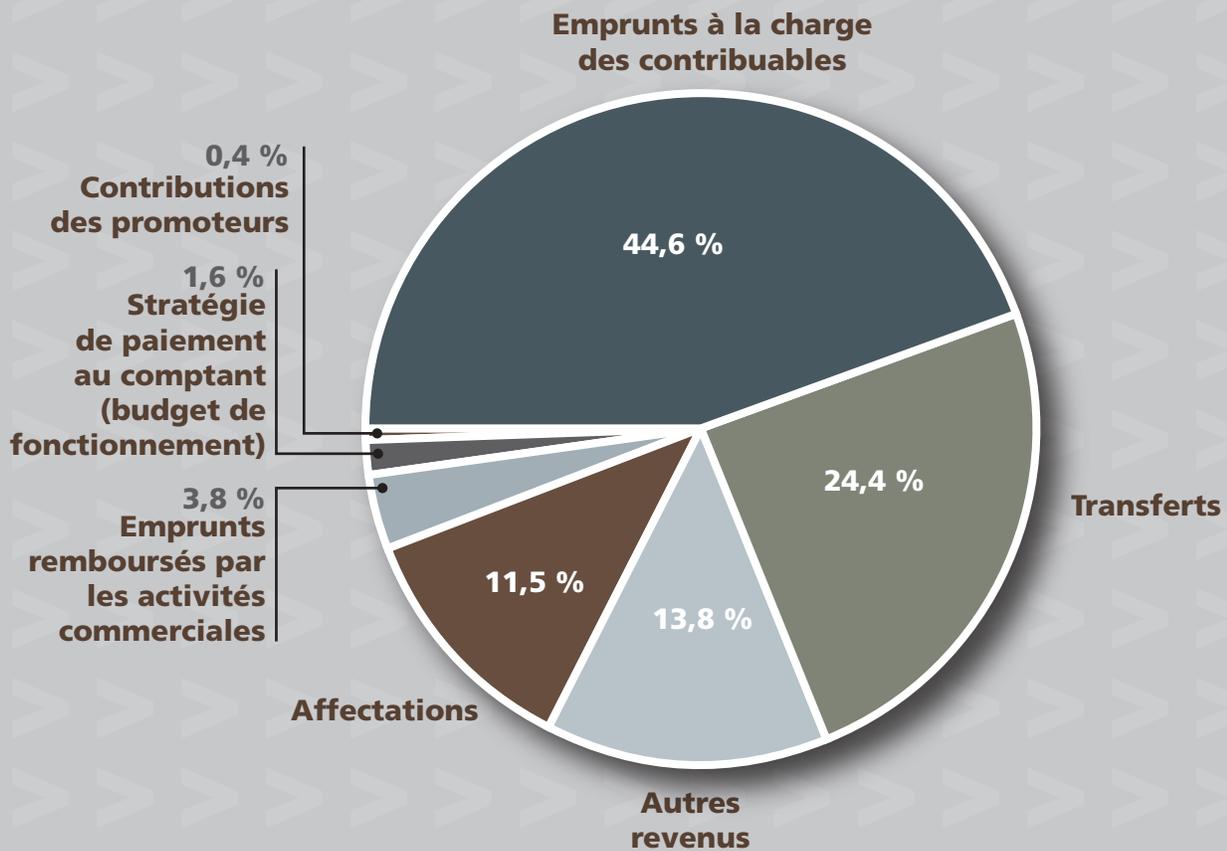
- > 84,7 M\$ dans la modernisation et la protection de l'actif lié aux technologies de l'information
- > 60,8 M\$ dans l'aménagement du domaine public – Vieux-Montréal, pôle Frontenac, quartier chinois et square Cabot
- > 36,4 M\$ pour la construction d'infrastructures destinées aux matières résiduelles
- > 14,5 M\$ pour les programmes d'infrastructures accompagnant la construction de logements sociaux et communautaires

> Portrait des investissements par catégories d'actif



En millions de dollars

> Financement des immobilisations



> Investissements prioritaires pour 2012-2014

1 Investir dans les priorités des Montréalais

Pour la première fois dans l'histoire de la nouvelle Ville de Montréal, l'administration municipale devance le dépôt du Programme triennal d'immobilisations (PTI) au mois de septembre plutôt que de le présenter en même temps que le budget de fonctionnement, et ce, afin de favoriser une planification plus efficace de l'ensemble des travaux d'immobilisations. Le dépôt du PTI ainsi anticipé permettra d'optimiser le processus d'appels d'offres et, par conséquent, de générer des économies et d'augmenter le taux de réalisation des travaux projetés au sein d'un même exercice financier.

La réalisation du PTI 2012-2014 permettra à l'administration municipale d'investir dans les priorités de ses citoyens : la sécurité des infrastructures de la Ville, les transports collectifs et actifs ainsi que l'amélioration constante de leur milieu de vie, que ce soit pour leur offrir des parcs encore plus accueillants et sécuritaires ou pour améliorer les infrastructures sportives et culturelles.

Ainsi, pour les trois prochaines années, la Ville de Montréal prévoit investir 4,4 milliards de dollars pour atteindre ses objectifs. Par ailleurs, l'administration municipale entend maintenir la limite de ses emprunts à la charge des contribuables à un niveau moyen de 600 M\$, cela, conformément à sa politique de gestion de la dette.

De plus, différentes stratégies de paiement au comptant seront intensifiées, notamment par le biais des réserves financières de l'eau et de la voirie. En effet, toutes les dépenses en immobilisations à caractère récurrent, telles les dépenses liées à la réhabilitation des infrastructures qui sont requises de façon continue, devraient être payées davantage par paiement comptant, cela afin de limiter le niveau d'endettement de la Ville.

L'administration municipale mettra notamment en place une stratégie de paiement au comptant de 72 M\$ pour la période de 2012-2014. Ce montant sera libéré à même les revenus du budget global de fonctionnement, réduisant d'autant les emprunts à la charge des contribuables. Ces stratégies contribuent à maintenir l'excellence des cotes de crédit de la Ville, et ce, au bénéfice des contribuables, puisque cela permet d'économiser des millions de dollars en intérêts.

À la croisée des chemins

Malgré les efforts que la Ville déploie sans relâche depuis les dernières années pour corriger des décennies de sous-investissements de la part des administrations précédentes, notamment dans la réfection de ses infrastructures routières et souterraines, les sommes qu'elle investit demeurent nettement insuffisantes pour rattraper le retard accumulé. De plus, les multiples chantiers qui sont actifs sur le territoire de Montréal et qui relèvent du gouvernement du Québec engendrent d'importantes dépenses pour la Ville. Considérant que les contribuables montréalais ont atteint la limite de leur capacité financière, une conclusion s'impose : la Ville de Montréal est à la croisée des chemins.

Il faut des investissements massifs à tous les niveaux à Montréal, que ce soit dans les infrastructures sportives et culturelles comme les aré纳斯, les piscines et les bibliothèques ou simplement dans les édifices municipaux qui sont dans un état de vétusté. Il faut des investissements massifs pour la réfection des infrastructures routières, notamment dans les ponts et viaducs. Il faut des investissements massifs dans les infrastructures de l'eau, notamment pour la construction de bassins de rétention afin d'éviter les inondations de résidences et pour la réfection des conduites d'aqueduc dans le but d'éviter les trop nombreux bris.

Malgré tous les efforts de l'administration municipale, il faut encore des investissements massifs. C'est pour cette raison que l'administration municipale poursuivra ses démarches auprès des gouvernements supérieurs pour que les citoyens de la métropole du Québec puissent continuer à s'épanouir pleinement et en toute sécurité.

2 Rénover et moderniser les infrastructures de Montréal

La population montréalaise mérite des infrastructures municipales sécuritaires et modernes. Voilà pourquoi, depuis plusieurs années déjà, l'administration municipale investit des sommes records pour redonner aux Montréalais des infrastructures de grande qualité. Voilà pourquoi plus de la moitié du PTI 2012–2014 sera consacrée à la protection de l'actif de la Ville.

Accélérer la réfection et la sécurité du réseau routier

Maintenir en état un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 5 000 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur pour Montréal et implique des investissements considérables. En effet, de 2004 à 2010, l'administration municipale a investi plus de 3,7 milliards de dollars dans la rénovation et la modernisation des infrastructures routières de son territoire. Elle poursuit sur sa lancée : ainsi, ce sont plus de 666 M\$ qui seront consacrés à la modernisation du réseau routier dans les trois prochaines années, incluant 132 M\$ pour les ponts, tunnels et viaducs. Il s'agit là d'un choix imposant, mais nécessaire pour assurer la sécurité des Montréalais et faciliter les transports sur l'île de Montréal.

D'importants travaux seront réalisés en collaboration avec les partenaires publics de la Ville pour améliorer les accès à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, l'échangeur Décarie à l'angle de l'autoroute 40, le réaménagement de l'échangeur Henri-Bourassa à l'angle du boulevard Pie-IX, le complexe Turcot et le réaménagement des bretelles de l'autoroute 25. Ces travaux totalisent plus de 67 M\$ d'investissements.

Au total, c'est plus de 1,6 milliard de dollars qui seront consacrés à l'amélioration du réseau routier dans les trois prochaines années, lorsque les travaux de développement sont inclus.

Maintenir les investissements dans l'eau

La Ville de Montréal, comme métropole nord-américaine et gestionnaire d'un réseau d'eau de 40 milliards de dollars, se doit de pratiquer une gestion responsable de ses ressources et d'assurer la production et la distribution à ses citoyens d'une eau potable de qualité.

Pour ce faire, la Ville a entamé, depuis quelques années, un ambitieux programme de réfection de ses infrastructures d'eau. Ce programme est échelonné sur dix ans et permettra non seulement de satisfaire aux nouvelles exigences de la réglementation sur la qualité de l'eau potable, mais surtout d'assurer la fiabilité et la pérennité des équipements de la Ville pour les générations à venir.

Soucieuse de la qualité des services qu'elle offre à ses citoyens, la Ville de Montréal a une fois de plus démontré sa volonté d'augmenter cette offre en adhérant, en 2011, au *Programme d'excellence en eau potable*, un programme nord-américain qui vise l'amélioration de la qualité de l'eau potable au-delà de la réglementation en vigueur.

Ce faisant, elle accélère les investissements dans la modernisation de ses infrastructures d'eau. À preuve, en 2011, la Ville y a consacré près de 203 M\$, tandis qu'en 2012, ses investissements s'élèveront à plus de 392 M\$, lesquels seront suivis par des investissements de plus de 397 M\$ en 2013 et par des investissements records de plus de 500 M\$ en 2014.

Ces investissements sont essentiels pour assurer la fiabilité du réseau de la Ville, et les efforts de l'administration municipale en ce sens portent leurs fruits. En effet, les investissements que la Ville a faits dans la modernisation de ses infrastructures d'eau ont généré une réduction de la production d'eau potable de l'ordre de 11 % depuis 2005. La diminution des fuites d'eau souterraines se fait bien évidemment au bénéfice de l'environnement, et l'administration municipale est confiante de pouvoir atteindre son objectif de réduire de 15 % la consommation d'eau sur l'île de Montréal par rapport à 2000, d'ici 2015.

Dans cette optique, la Ville prévoit investir, en 2012, 125 M\$ pour renouveler 65 km du réseau d'aqueduc et d'égout, en plus de 208 M\$ pour construire et rénover les conduites principales, incluant le bouclage du réseau principal dans l'est et l'ouest de l'île, ainsi que pour poursuivre les travaux de modernisation des usines de production d'eau potable.

Mesures d'apaisement pour contrer les entraves à la circulation

Évidemment, les investissements de la Ville dans ses infrastructures routières et souterraines signifient de nombreux chantiers et, par conséquent, de nombreuses entraves à la circulation. L'administration municipale reconnaît leur effet sur la circulation et sur la qualité de vie des citoyens. C'est pourquoi elle a mis en place plusieurs mesures pour atténuer l'impact de ceux-ci sur la circulation dans la métropole.

Entre autres, elle prévoit investir plus de 6 M\$ dans le déploiement de son centre de gestion de la mobilité urbaine, un centre de contrôle qui permet de surveiller les points les plus critiques de congestion routière sur l'île de Montréal. Au moyen d'images captées par plus de 500 caméras déployées sur le réseau artériel montréalais, un logiciel permettra ensuite une analyse fine des déplacements des usagers. Cette information permettra à la Ville de collaborer avec d'autres organismes en vue d'intervenir rapidement pour mettre en place des mesures de mitigation de la congestion et rendre le réseau plus sécuritaire et fluide.

La Ville a aussi revu la planification de ses travaux et de ses investissements pour se concentrer sur les travaux essentiels dans les infrastructures existantes et, ainsi, accélérer leur réalisation. Certains projets, toujours jugés prioritaires, seront reportés de quelques mois alors que d'autres seront devancés ou accélérés. D'autres mesures de mitigation seront mises en place, de concert avec les partenaires de la Ville, comme la bonification du service Info-travaux et du service de transport collectif.

Entretien et mettre en valeur le patrimoine

La Ville continue de protéger la richesse de son patrimoine. Alors que les travaux de restauration des vestiges archéologiques des fortifications du Champ-de-Mars achèvent, les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée de la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal, se poursuivront en 2012. Au total, ce sont plus de 38 M\$ qui seront investis pour les travaux d'aménagement du Vieux-Montréal dans le cadre du PTI 2012-2014.

De plus, l'aménagement du pôle Frontenac, dans le Centre-Sud de Montréal, profitera de près de 10 M\$ d'investissements, alors que près de 7 M\$ seront investis dans l'aménagement public du quartier chinois et 6 M\$, dans le square Cabot, au centre-ville de Montréal. La restauration de l'ancienne place Dominion, désormais appelée place du Canada, devrait être achevée en 2012. Ces travaux de réfection, incluant ceux du square Dorchester, représentent un investissement total de près de 27 M\$, dont plus de 12 M\$ sont prévus pour 2012.

3 Afficher un parti pris sans équivoque pour les transports actifs et collectifs

Depuis une décennie maintenant, l'administration municipale affiche un parti pris sans équivoque pour les transports actifs et collectifs. La Ville reconnaît l'impact économique et social de la fluidité de son réseau routier et l'importance d'accorder une place prépondérante aux transports actifs et collectifs. Cette priorité se fait d'autant plus pressante au moment où les travaux d'infrastructures essentiels se multiplient sur le territoire de Montréal.

Les investissements nécessaires pour maintenir et optimiser les transports collectifs sur l'île sont une condition incontournable de la saine gestion des déplacements à Montréal, au même titre que le sont les investissements dans les infrastructures. En 2008, la Ville a adopté un plan de transport ambitieux qui détermine les mesures à déployer pour assurer l'efficacité des déplacements urbains sur son territoire, en tenant compte de l'essor économique de la métropole, de la qualité de vie de ses citoyens, du développement durable et de sa gestion responsable. En comptant uniquement les investissements en matière de transports actifs et collectifs, ce sont plus de 1,3 milliard de dollars qui ont été investis par la Ville et ses partenaires depuis l'adoption du Plan de transport.

Investir dans le transport en commun

Le PTI 2011-2013 de la Société de transport de Montréal (STM) totalise plus de 1,9 milliard de dollars. Rappelons qu'en 2011, la Ville de Montréal a versé une contribution de près de 405 M\$ à la STM. C'est, entre autres, par cette contribution que la Ville permet à la STM de réaliser des investissements qui profitent à la qualité de vie des Montréalais et à la fluidité du réseau.

À preuve, les efforts de la Ville et de ses partenaires ont permis de réduire le nombre d'automobiles sur le réseau de 6 % pour la période de 2003 à 2008 et d'augmenter l'achalandage du transport en commun de 7 % depuis 2010.

En 2012, en vue de l'implantation du train de l'Est, la Ville élargira et prolongera le boulevard Maurice-Duplessis afin d'assurer un accès fonctionnel et sécuritaire à la future gare Rivière-des-Prairies. Ces travaux d'aménagement représentent un investissement de plus de 31 M\$ sur trois ans. De plus, dans le cadre du projet d'aménagement de l'accès à la nouvelle gare de train de Pointe-aux-Trembles, une analyse des besoins pourrait amener la Ville de Montréal à devancer certains travaux dans ce secteur, notamment les travaux d'aménagement nécessaires pour faciliter l'accès à la gare et revitaliser des terrains vacants situés à proximité du futur Quartier de la gare.

Par ailleurs, l'implantation de trois nouvelles voies réservées aux autobus et aux taxis a été complétée sur les boulevards Saint-Michel et Rosemont ainsi que sur la rue Beaubien et d'autres voies réservées sont déjà prévues dans les grands projets de développement, incluant ceux de Bonaventure, Notre-Dame et du complexe Turcot. Dans les trois prochaines années, la Ville, en partenariat avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT), investira près de 105 M\$ pour implanter des voies réservées sur le boulevard Pie-IX. Non seulement celles-ci inciteront davantage de conducteurs à changer leur mode de transport pour le transport en commun, mais elles permettront également d'améliorer la fréquence et la ponctualité des autobus durant les heures de pointe. Mentionnons aussi que l'aménagement de voies réservées renforcera la sécurité des piétons et des usagers de la route.

Le tramway

Pour l'administration municipale, la mise en place d'un réseau de tramway représente, pour Montréal, non seulement une pièce maîtresse du renouveau du transport en commun, mais aussi un véritable projet de développement urbain. Les montants inscrits au PTI 2012-2014 sont conditionnels à l'obtention de subventions gouvernementales et de contributions provenant du privé. L'administration municipale entend mobiliser le plus grand nombre de partenaires des domaines public et privé afin de financer les 420 M\$ nécessaires pour entreprendre la mise en place de la première ligne de tramway dans l'axe de Côte-des-Neiges et le centre-ville.

Ce nouveau réseau de tramway, en appui au réseau de métro, d'autobus et de trains, complétera la desserte en transport collectif du centre de Montréal et de plusieurs axes stratégiques.

Rappelons que la nouvelle technologie associée au tramway en est une qui est fiable, attrayante et conviviale. Les tramways modernes sont parfaitement fonctionnels dans les conditions climatiques propres à Montréal et peuvent accommoder des achalandages importants, et ce, dans des conditions optimales pour leurs usagers, tant en ce qui concerne la vitesse, le confort, l'accessibilité, la sécurité et le coût.

Il va sans dire qu'un tel réseau contribuera à soutenir le dynamisme de l'économie montréalaise, tout en appuyant l'optimisation des déplacements urbains sur l'île de Montréal.

Favoriser les transports actifs

Pour favoriser les transports actifs, la Ville a entamé le réaménagement de son territoire afin de le rendre plus convivial et sécuritaire pour la marche et le vélo. Le transport actif est assurément un mode de transport à la fois écologique, peu coûteux et propice à la santé physique. Qui plus est, la mise en place d'un aménagement urbain qui favorise les transports actifs contribue à réduire la dépendance à l'automobile et à promouvoir une utilisation plus judicieuse de cette dernière.

En matière d'investissements dans les transports actifs, la Ville de Montréal a consacré près de 42 M\$ à la réalisation de 165 kilomètres de pistes cyclables entre 2004 et 2010. Dans les trois prochaines années, ce sont 27 M\$ qu'elle investira dans le développement du réseau cyclable, pour soutenir un rythme de réalisation de 50 km par an. Plus de 3 M\$ seront investis dans la mise aux normes du réseau cyclable actuel.

De 2007 à la fin de 2011, la Ville aura sécurisé près de 145 intersections en finançant, entre autres, l'ajout de feux piétons à décompte numérique, en élargissant des trottoirs, notamment au centre-ville, et en réduisant la largeur de traversée des piétons à certains carrefours stratégiques. D'ici 2014, ce sont près de 40 M\$ qui seront investis dans le déploiement de mesures semblables visant à privilégier la marche en toute sécurité, ainsi que l'aménagement d'un premier quartier vert dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

4

Rendre les milieux de vie plus accueillants, plus agréables et plus sécuritaires

Les Montréalais sont au cœur même des projets d'investissement de la Ville. Pour maintenir la vitalité, la diversité et la qualité du milieu de vie qui font la réputation de Montréal, la Ville doit sans cesse renouveler ses investissements et favoriser l'émergence de nouveaux projets durables, capables de répondre aux besoins de tous ses citoyens, notamment ceux des familles.

C'est pourquoi l'administration municipale souhaite maintenir la métropole attrayante pour les nouvelles générations de familles en misant, notamment, sur un réseau d'équipements de proximité de qualité, des bibliothèques de quartier et des lieux de diffusion culturelle accessibles, des parcs et des espaces verts accueillants et sécuritaires.

Investir dans des parcs encore plus accueillants et sécuritaires

Les parcs de la Ville de Montréal sont des lieux affectionnés par tous les Montréalais et les visiteurs. À la fois espaces verts et lieux de quiétude, de détente ou de rassemblement, ceux-ci font partie intégrale du paysage urbain et de l'identité montréalaise. Pour que cela demeure, la Ville continue et continuera d'investir ardemment dans la réfection de ses parcs.

À cet égard, plus de 217 M\$ ont été investis dans la protection et le réaménagement des 130 parcs de la Ville entre 2004 et 2010. Plus précisément, ces investissements ont contribué au renouvellement d'aires de jeux pour les enfants, de fontaines à boire, de tours d'éclairage et de lampadaires, d'escaliers, de murets, au remplacement ou à l'amélioration d'installations sportives comme les gradins, les arrêts-balles, les clôtures de sécurité, les surfaces naturelles de jeux, à la réfection des surfaces de sentiers et de chemins, au réaménagement d'aires de détente et à l'ajout de mobilier.

Par ailleurs, des investissements de près de 42 M\$ seront consacrés, dans les trois prochaines années, à la réfection du parc du Mont-Royal qui, avec ses trois sommets, son lac et sa croix lumineuse, constitue un lieu emblématique pour toutes les générations montréalaises. Depuis quelques années, d'importants travaux ont été réalisés dans le secteur du lac aux Castors, notamment la restauration du pavillon ainsi que la construction d'une patinoire réfrigérée et d'une aire de jeu et de pique-nique. La fin du réaménagement de ce secteur sera couronnée par la réfection du bassin du lac aux Castors, un élément du mont Royal qui a été construit à la main en 1938.

En sus, plus de 8 M\$ seront consacrés à des travaux d'aménagement du pourtour du Complexe environnemental de Saint-Michel.

Entre 2012 et 2013, ce sont plus de 73 M\$ que la Ville prévoit investir dans l'amélioration de ses parcs locaux. Ces investissements seront réalisés notamment dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (parc Morgan), Saint-Laurent (parcs Beaudet, Gariépy, Poirier) et du Sud-Ouest (parcs De La Vérendrye et Le Ber).

Investir dans la qualité des équipements sportifs et récréatifs

Pour continuer d'offrir des installations sportives et récréatives de qualité aux familles montréalaises, la Ville a entamé, en 2010, un vaste programme de mise aux normes de ses glaces et de ses arénas. À terme, soit d'ici 2020, les 40 glaces et les 34 arénas existants de Montréal auront été rénovés et leurs anciens systèmes de réfrigération au gaz auront été remplacés par des systèmes plus performants et non nuisibles pour la couche d'ozone. En 2011, la Ville a finalisé, entre autres, les travaux de réfection dans les arénas Camilien-Houde, Henri-Bourassa, Howie-Morenz, Jacques-Lemaire et Michel-Normandin, des travaux qui représentent des investissements de plus de 20 M\$. En 2012, les travaux se poursuivent dans quatre arénas, dans les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie, Lachine, Ahuntsic-Cartierville et Saint-Léonard, pour un investissement total de plus de 20 M\$.

Pour sa part, le futur centre de soccer, qui sera situé dans le Complexe environnemental de Saint-Michel, fera l'objet d'un investissement de près de 28 M\$ pour la période de 2012 à 2014. Aussi, près de 45 M\$ sont prévus pour la construction d'un complexe sportif dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

La Ville investit également dans la mise à niveau de son réseau d'équipements aquatiques qui comporte 51 piscines intérieures et 74 piscines extérieures. De 2004 à 2010, ce sont près de 57 M\$ qui ont été investis dans la réfection et la protection des piscines et autres équipements aquatiques. En 2011 par exemple, la piscine du parc Sir-Wilfrid-Laurier a profité d'investissements de près de 5 M\$, permettant notamment d'agrandir sa plage et d'y ajouter une pataugeoire avec jeux d'eau intégrés, le tout muni de parasols. Les piscines et les patageoires des arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Saint-Laurent ont également fait l'objet de travaux importants. Par ailleurs, en 2012, la Ville prévoit investir plus de 42 M\$ dans le parc Jean-Drapeau pour optimiser la sécurité et la qualité de ses équipements, incluant ses équipements aquatiques. Rappelons que

les Championnats du monde de la Fédération internationale de natation (FINA) des maîtres auront lieu dans la métropole en 2014.

Offrir des lieux de développement culturel

La Politique de développement culturel de Montréal affirme avec conviction l'accessibilité de la culture pour tous les Montréalais. Puisque les bibliothèques sont une importante porte d'entrée à la culture, gratuite de surcroît, la Ville entend poursuivre ses investissements dans la construction et la mise à niveau de son réseau de bibliothèques.

En 2011, plus de 8 M\$ ont été investis dans la construction, la rénovation et l'agrandissement de bibliothèques de quartier. Ces travaux se poursuivront de 2012 à 2014, puisque la Ville investira près de 65 M\$ dans les infrastructures de son réseau, notamment pour la construction de nouvelles bibliothèques dans les arrondissements de Rosemont-La Petite-Patrie (4 M\$ dès 2012), Saint-Laurent (plus de 19 M\$ en 2012) et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (près de 5 M\$ en 2012). De plus, 7 M\$ seront investis en 2012 et 2013 pour l'agrandissement d'une bibliothèque dans l'arrondissement de Lachine.

Mentionnons également un investissement de 6 M\$ pour le projet d'implantation des puces RFID (une technologie qui facilitera l'identification des documents de l'ensemble du réseau des bibliothèques et leurs transactions) et de bornes d'autoprêt dans les bibliothèques municipales. Ce projet permettra de moderniser les services des bibliothèques et d'en développer l'efficacité de même que la qualité.

La Ville de Montréal positionne assurément la culture au cœur de son développement et reconnaît son rôle essentiel dans l'amélioration des milieux de vie. C'est pourquoi le PTI 2012-2014 prévoit des investissements de près de 15 M\$ dans l'acquisition et la valorisation d'équipements culturels, tels le studio B de Verdun (7 M\$), les bains Saint-Michel (1,1 M\$) ainsi que les maisons de la culture des arrondissements de Pierrefonds-Roxboro (0,7 M\$) et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (0,9 M\$).

Par ailleurs, la Ville continuera d'accorder une place importante aux créateurs dans les grands projets d'aménagement intégré de son territoire. À ce titre, ce sont plus de 2 M\$ qu'elle investira pour restaurer sa collection d'art public et pour acquérir de nouvelles œuvres.

Maintenir une offre de logements abordables

La Ville de Montréal poursuivra ses efforts en vue de favoriser la création de logements sociaux et communautaires grâce à des investissements en infrastructures totalisant près de 14,5 M\$, sur la période triennale 2012-2014. Ces investissements permettront la construction de plusieurs logements sociaux et communautaires dans des projets immobiliers, tels les Bassins du Nouveau Havre, la gare de l'Est, le golf de l'Est, le Faubourg Contrecoeur, les places l'Acadie et Henri-Bourassa.

Assurer la sécurité partout en ville

Pour renforcer la sécurité des Montréalais, la Ville a implanté, en 2011, un service d'avis à la communauté (système 9-1-1 inversé). Ce service téléphonique permet désormais de contacter, au rythme de 18 000 résidents par heure, la population d'un secteur ciblé pour l'aviser, à l'aide d'un message enregistré, des mesures à prendre en cas de situation d'urgence, tels un avis de non-consommation de l'eau ou la fuite de matières dangereuses.

Dans la même voie, la Ville, en 2012, prévoit entamer le remplacement des systèmes de radiocommunication vocale qui sont actuellement utilisés par les différents services de sécurité de police et de sécurité incendie de l'agglomération de Montréal. Ceux-ci seront remplacés par un seul système moderne et commun à tous, qui pourra être utilisé de façon intégrée par l'ensemble des intervenants en sécurité publique, incluant ceux du métro et de l'aéroport de Montréal, ainsi que par les services municipaux tels que le 311 et les travaux publics. Le PTI 2012-2014 consacrera 87 M\$ à ce système évolué, connu sous l'acronyme SERAM, qui répond parfaitement aux normes de sécurité publique, particulièrement en termes de performance, de coordination et de géolocalisation des intervenants en sécurité publique.

Par ailleurs, dans le cadre du schéma de couverture de risque, la Ville investira près de 17 M\$ pour construire deux nouvelles casernes de pompiers. Celles-ci seront localisées dans les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Plus de 33 M\$ seront investis dans l'acquisition de nouveaux véhicules pour le Service de sécurité incendie de Montréal et dans le remplacement de la flotte de véhicules du Service de police de Montréal.

Gérer les matières résiduelles

Pour réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement, la Ville a déterminé le nombre d'infrastructures de gestion de ces matières à construire, soit sept éco-centres additionnels, deux usines de biométhanisation et deux centres de pré-traitement des matières résiduelles et de compostage. Cette année, la Ville a inauguré son septième éco-centre montréalais dans l'arrondissement de LaSalle. Aussi, dans le cadre de son PTI 2012-2014, elle consacrera près de 25 M\$ à la construction de nouvelles infrastructures de gestion des matières résiduelles.

Le traitement des matières organiques est une priorité pour l'Administration, car celles-ci représentent 47 % du sac vert. Aussi, les études préliminaires requises pour l'implantation des quatre infrastructures de biométhanisation et de compostage sur le territoire montréalais sont déjà en cours de réalisation. Toutefois, pour mettre en place l'ensemble de ces infrastructures, la Ville prévoit s'associer à des partenaires privés et mobiliser les autres paliers gouvernementaux pour obtenir leur soutien.

Mentionnons enfin le progrès considérable de la Ville en matière de gestion durable des eaux de ruissellement, ce qui lui a conféré, cette année, le premier prix Villes VERDD (Ville en route vers un développement durable) de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le développement et l'encadrement des infrastructures vertes pour capter les eaux de ruissellement et les rendre aux milieux naturels font désormais partie intégrante des travaux qui sont réalisés dans le cadre de la réfection majeure des infrastructures d'eau de Montréal.

5 Affirmer le leadership de Montréal comme métropole

En 2017, Montréal célébrera son 375^e anniversaire de fondation. D'ici là, ce sera l'occasion de mettre à profit la richesse de ses véritables atouts pour stimuler le développement économique et positionner la métropole sur la scène internationale. À plus long terme, soit d'ici 2025, la Ville souhaite hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord. Afin de concrétiser cette vision, la Ville s'appuiera sur sa stratégie de développement économique qu'elle a récemment dévoilée pour la période 2011-2017. Ce document incarne les actions qu'elle prévoit déployer pour répondre aux défis économiques auxquels Montréal fait face.

Parmi ses orientations, la Ville entend affirmer son leadership comme métropole dynamique tournée vers l'avenir, en mettant en relief son statut de ville de savoir, de créativité, d'innovation et de design. Elle entend également stimuler le développement économique sur son territoire en investissant dans de grands projets inspirants et porteurs de richesse.

Construire une ville de savoir, de culture et de design

La volonté de la Ville d'investir dans un foyer de création et de production artistiques, générateur de richesse et d'innovation, a donné lieu à l'émergence du Quartier des spectacles. Celui-ci incarne assurément la nouvelle économie de Montréal, axée sur ses créateurs. Déjà, la mise en valeur de ce quartier a changé le visage de Montréal pour en faire une plaque tournante d'innovation, de production et de diffusion culturelles.

La Ville prévoit finaliser l'aménagement du Quartier des spectacles d'ici 2014. À ce jour, la place des Festivals, Le Parterre et la promenade des Artistes ont été réalisés. De plus, le réaménagement de la rue Saint-Urbain a récemment été complété pour accueillir la nouvelle Maison symphonique de Montréal. Des travaux sont en voie d'être complétés sur la rue Sainte-Catherine. Au total, ce sont plus de 52 M\$ qui seront investis dans les travaux du Quartier des spectacles pour finaliser la dernière phase de ce projet, qui comprend notamment l'aménagement de l'esplanade Clark.

La Ville a entamé, en 2011, la construction du Planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal. Ce futur joyau fait partie intégrante de l'Espace pour la vie qui comprend aussi le Biodôme, l'Insectarium et le Jardin botanique. Avec la réalisation du planétarium, l'Espace pour la vie est en voie de devenir le plus grand complexe muséal en sciences de la nature du Canada et la première place mondiale consacrée à l'humain et à la nature. Ce projet mettra en valeur le patrimoine de Montréal, tout en maximisant les retombées économiques dans le secteur de Maisonneuve, dans l'est de Montréal. En 2012, ce sont 31 M\$ qui seront consacrés aux travaux de construction du planétarium. Plus de 16 M\$ seront investis dans l'Insectarium d'ici 2014. Au total, plus de 85 M\$ seront investis dans les Muséums nature entre 2012 et 2014.

Stimuler le développement économique de la Ville

L'administration municipale s'est donné des orientations d'envergure, mais réalistes, pour stimuler le développement économique de Montréal. Outre ses efforts pour diversifier ses sources de revenus, la Ville a su développer des outils de financement efficaces qui lui permettent de favoriser l'accroissement de la richesse foncière sur son territoire et de revitaliser de grands sites. Depuis 2007, près de 170 M\$ ont été investis dans la construction d'infrastructures associées à la réalisation de projets immobiliers. Ceux-ci ont depuis généré des revenus fonciers importants. Une telle stratégie d'investissement permet donc d'arrimer l'ensemble des objectifs de la Ville en matière de développement économique et de modernisation de son actif. Elle permet aussi aux contribuables d'en avoir plus pour leur argent, puisque les surplus qui sont générés servent à financer d'autres projets visant à répondre aux besoins et aux attentes des citoyens.

Pour la période de 2012 à 2014, la Ville investira près de 404 M\$ dans la réalisation de travaux d'infrastructures majeurs, incluant près de 174 M\$ dès 2012. En sus de projets générateurs de richesse, ces investissements permettront aussi de soutenir la transformation, la revitalisation et le développement de grands sites qui dynamiseront la vitalité économique de la métropole du Québec.

De multiples projets privés et publics se concrétisent actuellement et transforment le visage de la métropole. Avec de tels investissements, la Ville mène de front la revitalisation de nombreux quartiers montréalais, en améliorant l'offre de logements destinés aux familles, en mettant en valeur le domaine public, en préservant le patrimoine et en optimisant les déplacements.

En 2011, la première phase du quartier des Bassins du Nouveau Havre a été lancée. Celle-ci regroupera 127 unités d'habitation et totalisera des investissements de 40 M\$ en provenance de tous ses partenaires. Lorsque toutes les phases de ce projet auront été réalisées, ce quartier comptera 1800 unités d'habitation, incluant plusieurs logements sociaux et communautaires. Ce projet pourra compter sur des investissements de la Ville de l'ordre de 13 M\$ entre 2012 et 2014.

Le campus de l'Université de Montréal à Outremont, pour sa part, bénéficiera de près de 50 M\$ dans les trois prochaines années, alors que le projet Namur-Jean-Talon Ouest pourra compter sur des investissements de plus de 25 M\$ entre 2012 et 2014 afin de réaménager ce secteur. Par ailleurs, près de 13 M\$ seront investis dans le projet du Technoparc de Montréal pour les trois prochaines années.

En parallèle, le déploiement de Montréal technopole, qui vise à développer l'actif scientifique et technologique de la ville pour en optimiser les retombées économiques, se poursuit. D'ici 2014, la Ville injectera près de 71 M\$ dans ses infrastructures à la suite de la construction de deux centres universitaires, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), deux piliers du quartier de la santé.

La Ville maintient également la cadence dans le projet de revitalisation de Griffintown, pour lequel un concours de design concernant l'aménagement de la promenade Smith a eu lieu en 2011. La Ville prévoit investir près de 25 M\$ dans les infrastructures de ce secteur au cours des trois prochaines années.

De plus, des investissements de 69 M\$ pour la période de 2012 à 2014 sont prévus dans le projet du Havre de Montréal, en lien avec le réaménagement de l'auto-route Bonaventure. Ces investissements permettront de revitaliser cette entrée importante de Montréal et de stimuler le développement économique du secteur. Ce sont 44 M\$ qui y seront investis en 2012.

En somme, la Ville se veut un partenaire dynamique dans la réalisation de tout projet d'investissement susceptible de générer une richesse économique sur l'île de Montréal. Elle entend donc maintenir son rôle d'accompagnateur auprès des entreprises et des promoteurs publics et privés qui souhaitent investir à Montréal, en budgétisant, notamment, près de 10 M\$ par année pour les soutenir dans l'application du programme relatif au règlement sur les infrastructures.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Canada
ville.montreal.qc.ca/finances

Design graphique et impression
Communications, Ville de Montréal
000570-8938_09_11

Imprimé au Canada
Dépôt légal
3^e trimestre 2011
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-7647-1015-9



Ce document est imprimé sur
du papier 100 % recyclé.

